



## Bureau Zonal (Nord – Pas-de-Calais – Picardie)

CITE ADMINISTRATIVE (14<sup>ème</sup> étage) - 175 RUE GUSTAVE DELORY - 59012 LILLE CEDEX

Tél. 03 20 52 24 24 – Fax. 03 20 88 39 41

E-mails : [region-lille@alliancepn.fr](mailto:region-lille@alliancepn.fr) ou [police-nord.alliance@interieur.gouv.fr](mailto:police-nord.alliance@interieur.gouv.fr)

Web : <http://region-lille.alliancepn.fr/>

# Réforme de la garde à vue, à qui profite le "crime"?!

**ALLIANCE Police Nationale** dit **NON** au travail de démolition mené par les avocats plus soucieux de protéger leurs intérêts financiers que de défendre la veuve et l'orphelin !

**NON** à la campagne mensongère et calomnieuse orchestrée par ce groupe de pression qui cherche par les moyens les plus vils à peser sur les décisions politiques, au mépris de l'intérêt général.

**NON** à la présence de l'avocat durant la prolongation de garde à vue pour assister aux auditions.

**NON** au coût financier phénoménal qu'engendrerait une telle mesure principalement supportée par le contribuable. Pour rappel, une demi-heure d'entretien avec un avocat commis d'office est facturée 63 euros.

**NON** à la transmission à l'avocat, dès la 12<sup>ème</sup> heure de garde à vue, d'une copie des procès-verbaux d'audition.

**NON** à la mise en danger des victimes et des témoins qu'engendrerait une telle mesure.

**NON** aux propos scandaleux de Robert BADINTER dénonçant les « humiliations infligées aux personnes retenues ».

**NON** aux allégations insultantes envers notre institution et nos **officiers de police judiciaire** garants des libertés individuelles et profondément attachés aux valeurs républicaines.

**NON** à la politique du chiffre en matière de garde à vue et réclame la suppression de cet indicateur.

**ALLIANCE Police Nationale** dit **OUI** à un vaste programme immobilier de construction de nouveaux Hôtels de Police, pour une nette amélioration des conditions de travail de nos collègues et des conditions de détention des gardés à vue.

**ALLIANCE Police Nationale** dit **OUI** à l'allègement général des procédures et à l'instauration d'une procédure simplifiée pour une certaine catégorie de délits.